



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 17 septembre 2024, à compter de 20 h 00, le Conseil municipal, sur convocation adressée par la Maire le 11 septembre 2024, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est réuni Salle des fêtes.

Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Maire, préside la séance.

Présents :

Virginie GAY-CHANTELOUP, Martine COTEREAU, Serge BONNIGAL, Chantal CORDUANT, Pascal BOIRON, Pierrette PERCEREAU, Pascal GASNIER, Nicolas MARTIN, Matthieu LEMARIÉ, Delphine GOSSET à partir de la délibération N°2024/09-02.

Pouvoirs :

Aude GAUDRY donne pouvoir à Pascal GASNIER, Svetlana NICOLAEFF donne pouvoir à Matthieu LEMARIÉ, Thierry MALNOU donne pouvoir à Pierrette PERCEREAU, Jean-Marie DESSABLES donne pouvoir à Martine COTEREAU.

Absents excusés :

Grégory MOEAU.

Absents :

Début de séance : 20 h 00

Secrétaire de séance : Monsieur Serge BONNIGAL

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 02 juillet 2024

N°2024/09-01	AFFAIRES GÉNÉRALES – Adoption du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2024
--------------	---

Le Conseil municipal a décidé de :

- approuver le procès-verbal de la séance du 02 juillet 2024.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-02	AFFAIRES GÉNÉRALES – Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal
--------------	--

Le Conseil municipal a décidé de :

-prendre acte des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

N°2024/09-03	RESSOURCES HUMAINES – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité à temps complet – Adjoint technique
---------------------	--

Le Conseil municipal a décidé de :

- créer un emploi non permanent d'adjoint technique,
- inscrire au budget les crédits correspondants,
- accepter que les dispositions de la présente délibération prennent effet au 1^{er} octobre 2024.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-04	RESSOURCES HUMAINES – Mise à jour du tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2024
---------------------	--

Le Conseil municipal a décidé de :

- modifier le tableau des effectifs comme ci-dessus,
- autoriser Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-05	URBANISME – Offre d'achat d'une partie de la parcelle ZC 195 appartenant à la commune de Limeray – Autorisation de signature pour la commune
---------------------	---

Le Conseil municipal a décidé de :

- autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-06	FINANCES – Décision modificative n°1 au budget 2024
---------------------	--

Le Conseil municipal a décidé de :

- approuver la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2024,
- autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-07	FINANCES – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
---------------------	--

Le Conseil municipal a décidé de :

- assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation,
- autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-08	FINANCES – Tarifs pour le remplacement des clés communales
---------------------	---

Le Conseil municipal a décidé de :

- fixer les tarifs pour le remplacement des clés communales comme exposé ci-dessus,
- inscrire en recettes les crédits correspondants au budget communal,
- autoriser Madame la Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la délibération.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

N°2024/09-09	ENVIRONNEMENT – Désinscription de la rue des Tilleuls au site « Vallée de la Cisse »
---------------------	---

Le Conseil municipal a décidé de :

- émettre un avis favorable au projet de déclassement d'une frange du site inscrit sis sur le territoire de la commune de Limeray,
- autoriser Madame la Maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité des votants.

La séance est levé à 21 h 00

Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables en mairie de Limeray, aux horaires d'ouverture au public.